

Partir en colo, c'est **avoir l'esprit d'équipe**



#COLO

#colo2016



657 nouvelles associations costarmoricaines en 2015

Véritable «état civil» des associations, le greffe enregistre tous les mouvements liés aux associations loi 1901 : création, modification de dirigeants, de siège social, de statuts, de titre ou d'objet ou encore dissolution.

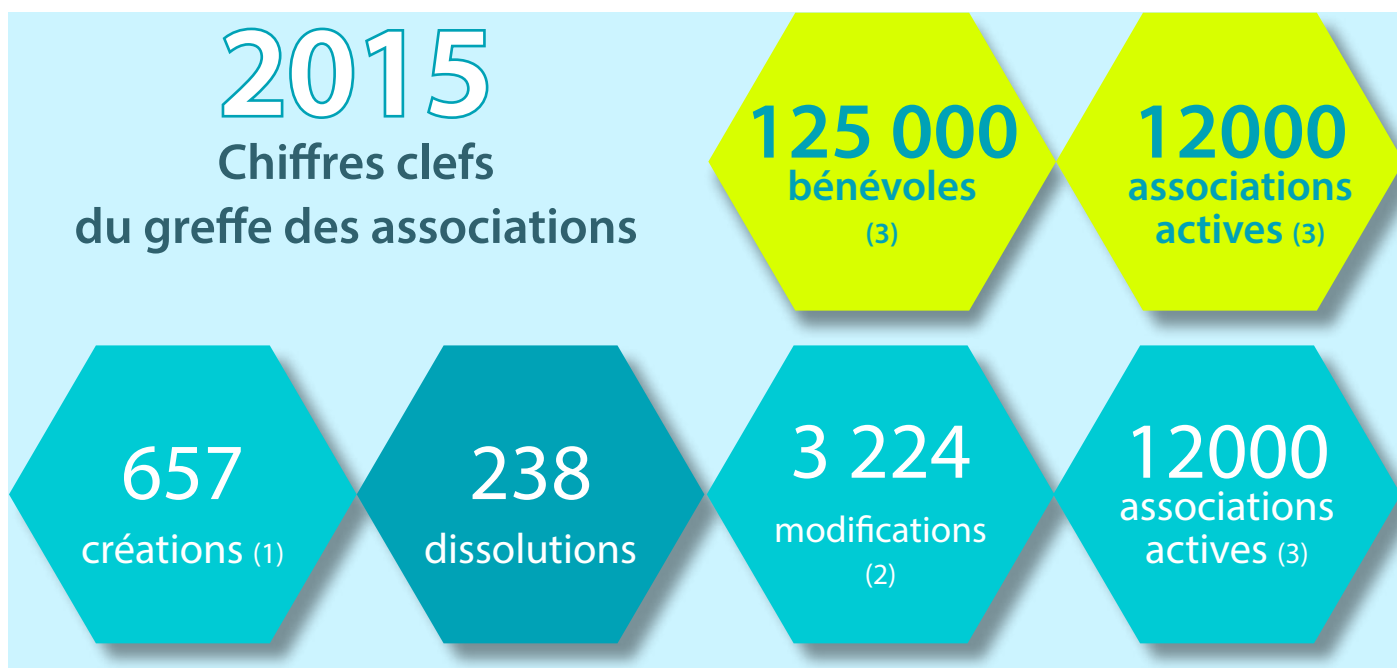
Gérée par la DDCS, l'activité du greffe témoigne de la vitalité associative costarmoricaine. Ainsi, l'activité globale 2015 est en hausse de plus de 10% avec 4 119 déclarations enregistrées. Depuis février 2014, toutes les procédures de création, de modification ou de dissolution sont possibles de manière dématérialisée via la télé-déclaration en se connectant sur <https://www.service-public.fr/compte/se-connecter>.

The screenshot shows the 'CONNEXION' page on Service-Public.fr. It features two main sections: 'Pas encore de compte ?' with buttons for 'CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL' and 'CRÉER VOTRE COMPTE ASSOCIATION', and 'J'ai déjà un compte' with fields for 'Adresse électronique', 'Mot de passe', and 'Mot de passe validé?'. A 'SE CONNECTER' button is at the bottom right. A hand cursor is visible over the bottom right corner of the screenshot.

► Pour en savoir plus :

<http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Cohesion-sociale/Vie-associative/Associations>

Contact DDCS : greffe des associations 0296628330 ou 0296628336
ddcs-associations@cotes-darmor.gouv.fr



1- dont 29% déclarées en ligne via e-crédation

2- principalement des changements au sein des bureaux

3- estimations sur le département

- 46% des demandes enregistrées en 2015 concernent l'arrondissement de Saint-Brieuc, 21% Dinan, 15% Guingamp et 18% Lannion

- le sport reste l'activité principale et concerne 22% des déclarations devant les loisirs 18%, la culture 16% et l'éducation et la formation 9%

Service civique : 240 volontaires en 2015

En 2015, 240 volontaires (+ 130%) ont réalisés une mission de service civique dans les Côtes d'Armor auprès de 69 structures agréées.

Les orientations 2016 seront encore à la hausse puisque 150 nouvelles structures devraient être agréées pour accueillir des volontaires dans le cadre de ce dispositif. Cela pourrait porter le nombre de volontaires à plus de 650 depuis 2010, année de lancement du dispositif.

La DDCS contribue à faciliter la construction des projets d'accueil de volontaires et le développement massif de l'accueil de volontaires

dans le secteur associatif et les collectivités. Une nouveauté en 2016 : les agréments locaux, attribués aux structures qui souhaitent être agréées pour recevoir des volontaires en Bretagne, sont désormais délivrés par le Préfet de département pour une plus grande réactivité.

Enfin, il est important de prendre en compte le point de vue des volontaires sur le dispositif : globalement, pour les jeunes entrés dans le dispositif, le service civique a une réelle utilité sociale, car il favorise la solidarité, l'entraide et le lien social. Il participe également au processus de transformation sociale via le changement de comportement et de regard des

citoyens sur les jeunes.

Retrouvez le DATA22 du service civique sur <http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Cohesion-sociale/Vie-associative/Service-civique/SERVICE-CIVIQUE>

Contact DDCS : Hervé LE DEUFF - 0296628372



Bilan d'activité 2015 de la CCAPEX

Commission de coordination des actions de prévention des expulsions

La commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) organise l'intervention de tous les acteurs (institutions, bailleurs publics et privés, associations) susceptibles d'intervenir dans le suivi de locataires en difficulté dont la situation peut déboucher sur une expulsion locative.

Un ménage peut être menacé d'expulsion à la suite d'impayés de loyer, de troubles du voisinage ou dans les cas de récupération par le bailleur de son logement en fin de bail. La CCAPEX est saisie par le locataire, le propriétaire ou toute personne ayant connaissance d'une situation d'expulsion ou risque d'expulsion d'un logement locatif sur l'ensemble du territoire départemental.

La CCAPEX délivre des avis aux organismes payeurs des aides au logement (caisse d'allocation familiale, mutualité sociale agricole), concernant le maintien du versement des prestations

sociales en cas d'impayés de loyer. Elle délivre aussi des avis ou des recommandations aux instances (fonds de solidarité pour le logement, Conseil départemental) concernant les modalités d'interventions à prévoir afin de permettre aux locataires de résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés et ainsi pouvoir se maintenir dans un logement.

Enfin, la CCAPEX peut apporter son expertise aux sous-préfets chargés de statuer sur les demandes de concours de la force publique en cas de procédure d'expulsion. En 2015, la CCAPEX s'est réunie 16 fois. Son secrétariat a enregistré 470 dossiers relatifs à des procédures d'assignation du locataire devant le juge en vue d'une résiliation du bail. 290 dossiers relevaient du secteur de Saint-Brieuc (61,7%) et 180 dossiers des secteurs de Dinan, Guingamp, Lannion (38,3%). Le nombre de dossiers reçus par la CCAPEX a augmenté de 5% par rapport à 2014 (448 dossiers). La CCAPEX a aussi procédé à l'examen de 368 dossiers relatifs à des procédures de commandement

de quitter les lieux délivrés après décision de résiliation du bail prise par le juge judiciaire (tribunal d'Instance). 213 dossiers examinés concernaient le secteur de Saint-Brieuc (58%) et 155 dossiers examinés concernaient le secteur de Dinan, Guingamp, Lannion (42%).

Comme les années précédentes la majorité des dossiers étudiés en CCAPEX étaient relatifs à des situations pour impayés de loyer (93%) avec une dette moyenne comprise entre 1 000 et 5 000€ et concernait des personnes isolées sans enfant (55%).

Contact DDCS : Sylvie LE QUERRIOU
– 0296628344 - sylvie.lequerriou@cotes-darmor.gouv.fr

<http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Cohesion-sociale/Solidarite-hebergement-logement-et-populations-vulnerable/Hebergement-Logement/CCAPEX-Commission-de-coordination-des-actions-de-prevention-des-expulsions-locatives>



Formation des animateurs autour du spectacle vivant

Le spectacle vivant peut-il favoriser l'expression des enfants et des jeunes? Est-il un moyen pour développer l'esprit critique, pour réfléchir, voire s'engager? Comment une équipe d'animation peut-elle choisir des spectacles de qualité?

C'est autour de ces réflexions qu'un groupe d'animateurs s'est retrouvé à Etables sur Mer le 21 mars dernier, pour assister au spectacle «la famille Frapellini» de la «compagnie des enfants perdus». Nous y avons convié les enfants de l'école

primaire, pour la matinée/spectacle, l'après midi étant consacré aux échanges. Cette journée de formation, très appréciée dans sa forme, débouche sur des projets: faire venir un spectacle, travailler avec la «compagnie des enfants perdus» (qui a pour particularité de mettre en scène des enfants bénéficiant d'un statut spécifique) ou une autre troupe, se grouper entre équipes pour réduire les coûts... Une résidence de la troupe au «Quai des Rêves» de Lamballe à la rentrée, permet déjà d'envisager une suite très attendue à cette

journée de formation.

Contact DDCCS: Gaëlle LEFEUVRE –
02 96 62 83 26

Le plan hiver 2015-2016 en quelques chiffres....

Le 115, géré par l'association ADALEA, est le pivot du dispositif hivernal. Il a pour vocation d'écouter, d'informer et d'orienter les publics vers une solution d'hébergement adaptée en s'appuyant sur des relais d'hébergement situés dans les principales villes du département. Il coordonne et anime les acteurs de la veille sociale et est un lieu d'observation de la demande sociale. De manière complémentaire, le SAMU social de la Croix-Rouge Française organise des maraudes à Saint-Brieuc, Lamballe, Dinan, Lannion et Guingamp qui ont pour objectif de se porter à la rencontre des sans-abri dans un but humanitaire.

Le plan hiver avait prévu cette année, 4 niveaux de mobilisation successifs en fonction de 3 critères : les prévisions climatiques météorologiques quotidiennes, l'évaluation journalière des disponibilités d'hébergement

du dispositif départemental et le taux d'occupation. Un niveau intermédiaire de «veille renforcée» a été mis en place spécifiquement à Saint-Brieuc, territoire où près de 60% des demandes d'hébergement s'expriment. Globalement, 183 places d'hébergement et des nuitées d'hôtel pouvaient être mobilisées afin de mettre à l'abri les personnes ou ménages en ayant besoin. Sur la période hivernale, le 115 a reçu :

2 838 demandes soit une augmentation de 14% par rapport à l'année précédente (2 472). Sur les 2 838 demandes, 1 992 étaient des demandes d'hébergement (1 940 en 2014/2015) et 807 correspondaient à des demandes de prestations. Sur les 1 992 demandes d'hébergement, 1 550 ont fait l'objet d'une proposition soit près de 3 demandes sur 4 (75%) contre 78% en 2014-2015. Sur les 1 550 propositions, 1 223 ont abouti à

un hébergement, soit 61,3% des demandes d'hébergement contre 54% précédemment.

Pour en savoir plus : <http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Jeunesse-Sports-Cohesion-sociale/Hebergement-Logement/PLAN-HIVERNAL>

<http://www.adalea.fr/115-Dispositif-de-veille-sociale.html>



Contact DDCCS : Jean Marie GUEDES
0296628322

Responsabilité sociétale des associations : suivez le guide

Un guide réalisé par le Comité 21 s'adresse aux associations qui souhaitent engager une démarche de développement durable ou à celles qui veulent aller plus loin et

redéfinir leur projet associatif dans une approche collaborative et innovante. Ce mode d'emploi les invite à repenser leurs pratiques, à créer de nouvelles synergies avec les acteurs du territoire, à diversifier leurs sources de financements mais aussi à imaginer de nouvelles formes de gouvernances, plus collaboratives. Le guide retrace, du concept à la démarche de progrès à travers huit étapes indispensables, les expé-

riences d'une cinquantaine d'associations et présente quarante outils testés et éprouvés par de nombreux acteurs.

Plus d'informations et téléchargement sur :

<http://www.comite21.org/docs/c21-pays-de-la-loire/associations/guide-rs-association-v1-230915.pdf>

Innover pour lutter contre le chômage de longue durée : ouverture de l'appel à projets 2016

Animé par l'agence nouvelle des solidarités actives, l'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée a été créé en 2015 dans le cadre d'une alliance public-

privé. Il permet le développement rapide et l'évaluation de projets innovants ayant porté leurs fruits à petite échelle. Tout l'enjeu consiste ensuite à les accompagner vers un changement pérenne. Pour identifier de nouvelles innovations sociales capables de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de chômage de longue durée, l'accélérateur lance son appel à projets 2016. Il s'adresse à toute structure sans but lucratif. Deux

projets seront sélectionnés en juillet pour être accompagnés vers un changement d'échelle. Date limite de réception des dossiers : vendredi 1er juillet 2016 à 18h

solidarités-actives.com
Rubrique ACTUALITES
Lire la suite
vous avez accès au dossier de candidature

Des sportifs costarmoricains aux JO de RIO

Sur les 23 sportifs bretons, le département des Côtes d'Armor sera représenté par 6 athlètes aux prochains JO de RIO dans 5 disciplines

différentes : Sébastien COMBOT en canoë-kayak (club Lannion canoë kayak) – Audrey CORDON en VTT (club VC pays de Loudéac - Julie BRESSET remplaçante) – Clarisse LE BIHAN en football (EAG) - Angélique PICHON et Agnieska GLEMP-ETA-

VARD en basket (Trégorrois handisport) et Pierre LE COQ en planche à voile (CMV Saint Briec).

Fermeture des comptes «compteasso.service-public.fr»

Bénévoles, dirigeants associatifs, si vous disposez actuellement d'un compte sur compteasso.service-public.fr, à partir du 1er Juillet 2016 l'accès à compteasso.service-public.fr sera définitivement fermé et toutes les données personnelles sauvegardées sur

compteasso.service-public.fr seront définitivement supprimées.

Si vous avez enregistré des documents sur votre compte compteasso.service-public.fr et que vous souhaitez les conserver, vous pouvez facilement les transférer jusqu'au 30 juin 2016. Pour cela, il vous suffit de créer un nouveau compte association sur

[service-public.asso.fr](https://www.service-public.fr) 

<https://www.service-public.fr/compte/se-connecter>

Plus d'information sur : <https://www.service-public.fr/assistance-et-contact/aide/compte>

Contact DDCCS: greffe des associations 0296628330 ou 0296628336
ddcs-associations@cotes-darmor.gouv.fr

Opération «Tous-Prêts» Euros 2016 : 50 places pour les lauréats

L'État et les collectivités, aux côtés du comité d'organisation de l'Euro 2016 et de la fédération française de football se sont mobilisés pour faire de l'Euro 2016 une grande fête populaire. L'opération « Tous prêts ! », lancée par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, encourage et valorise les projets d'animation mis en place autour de l'Euro. Tous doivent s'inscrire dans une démarche éducative, citoyenne et durable et associer les valeurs fédératrices qui caractérisent la pratique sportive : le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS).

20 000 places ont été distribuées aux meilleurs d'entre eux. Les projets sont conçus pour des publics prioritaires : les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en difficulté sociale Ils portent sur plusieurs thématiques : la promotion de la santé par la pratique sportive, l'engagement

des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport, la solidarité entre les générations autour des valeurs du sport, le lien entre le sport et la culture, la promotion du développement durable au sein des manifestations sportives. Les projets les plus méritants ont bénéficié d'attributions de places pour des matchs de l'Euro.

Ainsi, 289 places ont été allouées à la Bretagne. En Côtes d'Armor, 5 projets ont obtenu le label «Tous Prêts». Unvsti : avec le festival, « Zéro à la Tolérance Zéro » Tous Prêts vers l'Euro foot 2016». Lamballe FC avec les U15 féminines pour le projet «Toutes foot de santé ». Le collège Gustave Téry de Lamballe pour son projet « sport et santé » à destination des classes de cinquième. Le Cercle de la croix Saint Lambert et l'association des supporters avec son projet « En route vers 2016 ». Le District de football 22 avec son projet «Viens jouer avec tes potes ».

Le comité de sélection régional a accordé 50 places aux structures costarmoricaines lauréates qui ont pu accéder au match Suisse/France (11 places) et assisteront au match

des huitièmes de finale le 25 juin au stade Bollaert de Lens (39 places). Ces places et les labels ont été remis lors d'une manifestation organisée le 21 mai dernier « Viens jouer avec tes potes » qui s'est déroulée au complexe Armor Soccer à Plérin, en présence de monsieur le Préfet des Côtes d'Armor. Elle a réuni pour sa phase finale 18 équipes de U11 (180 jeunes), une trentaine d'accompagnateurs et les lauréats des projets «Tous Prêts».

Contact DDCS : marie laurence BENTZ : 0296628348

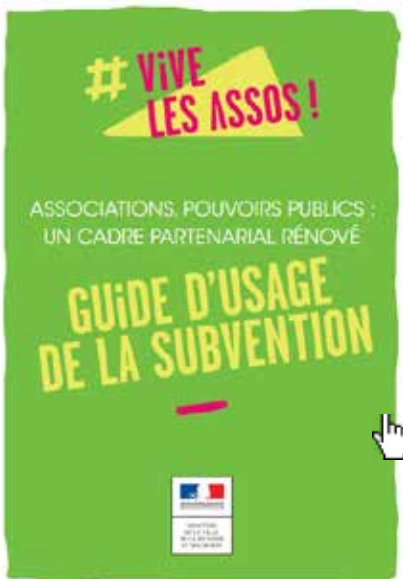


Les jeunes footballeurs assistent au match Portugal/Croatie au stade Bollaert à Lens le 25 juin

Brèves



Le guide d'usage de la subvention est publié



Le ministère chargé de la vie associative a publié un «Guide d'usage de la subvention». Il est destiné aux élus et décideurs locaux, à leurs collaborateurs ainsi qu'aux acteurs associatifs et leurs structures d'accompagnement. Il a pour objectif de décliner de façon opérationnelle la circulaire du premier ministre du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations.

Pour davantage d'informations:
http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Subvention.pdf

La première enquête de l'INSEE consacrée aux associations



Cette publication analyse les données de la première enquête spécifiquement menée auprès des associations relevant de la loi de 1901. La collecte des données a été menée en 2014. Les premiers résultats portent sur le nombre total d'associations, de participations bénévoles, les ressources des associations... Des données complémentaires et des croisements seront disponibles dans le courant de l'automne. Cliquez sur le visuel pour consulter le document

Du nouveau pour les colo !



Pour la seconde année consécutive, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports lance une grande campagne de communication pour promouvoir les colonies de vacances. Elle a un double objectif de donner envie aux adolescents de vivre cette expérience que sont les colonies

de vacances et les informer que cette possibilité existe pour eux et de rassurer les parents sur le fait que leurs enfants partent en toute sécurité, dans un lieu encadré par des professionnels de l'animation. La campagne est développée sur le site du ministère
<http://www.jeunes.gouv.fr/colo2016>
 et sur les réseaux sociaux
<https://www.facebook.com/jeunes.gouv.fr>
https://twitter.com/Jeunes_gouv

Un nouveau kit de communication pour le centre d'écoute ALMA 22

Le centre d'écoute Allo maltraitance des personnes âgées et adultes handicapés ALMA22 a lancé sa campagne de sensibilisation lors de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées (3977). Ce nouveau kit de communication, diffusable dans vos réseaux et auprès de vos partenaires, est disponible en s'adressant directement à contact.alma22@gmail.com.

Hello asso : un nouvel outil pour la collecte de fonds via internet

La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de vie associative (DJEPVA) vous invite à vous inscrire gratuitement au premier programme de formation au financement participatif et à la collecte en ligne pour les associations. Ce programme donne les outils nécessaires pour accompagner les associations sur la collecte de fonds en ligne.
 Plus d'information sur :
academie.helloasso.com

Où nous trouver ?

1 rue du Parc - BP 2232
22 023 SAINT BRIEUC cedex 1

Téléphone standard : 02.96.62.08.09
Fax : 02.96.33.77.07
courriel : ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

Horaires d'accueil du public

Lundi ,Mardi, mercredi, jeudi :
9h à 12 h - 14h 17h
Vendredi : 9h à 12 h - 13h30 16h15
Veilles de jours fériés : fermeture à 16h15
NB : les accès à nos étages (4ème et 5ème)
sont sécurisés – Utilisez l'interphone

Souhaitez-vous nous écrire ?

Préfecture des Côtes d'Armor
DDCS des Côtes d'Armor
1 place du Général de Gaulle - CS 32 370
22 023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Pour disposer de tous les éléments d'actualité, consultez notre site internet :
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Cohesion-sociale>

Les numéros utiles :

115 : dispositif départemental de veille sociale
119 : enfance en danger
114 : numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives
112 : tous types d'urgence, depuis tous les pays européens
Drogues info service : **01 70 23 13 13** (information, aides sur les addictions aux drogues et à l'alcool)
Écoute alcool : **0 811 91 30 30** (soutien, informations sur les effets, les risques)
Suicide écoute : **01 45 39 40 00** (pour rompre le mur du silence, exprimer sa souffrance)
Aide aux victimes de violences / violences conjugales : **3919**
Le 08 Victimes : **08 842 846 37** (informations à l'intention des victimes ou des proches de victimes d'agressions, de vols, d'escroqueries, d'accidents de la route ou d'autres infractions)
Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées : **3977**
SOS viols femmes Informations : **0 800 05 95 95**
SOS enfants disparus : **116 000**

Allô service public : **3939** (la première réponse à toutes les questions administratives)
SOS Loyers impayés : **08 05 10 60 75**
Rénovation info service : 0810 140 420
0 800 00 34 56 Allo parent bébé -numéro gratuit et anonyme, écoute soutien à la parentalité (association enfance et partage)
Ecoute sexualité contraception : 0 800 803 803
Santé des jeunes : 0 800 235 236 – réponses aux questions des adolescents sur la sexualité, santé, drogue
Défenseur des droits : 08 1000 5000 – informations, conseil sur les discriminations (Saint Briec 02 96 62 43 80 et Guingamp 02 56 57 41 62)
Permanence santé mentale COMEDE 01 45 21 39 31 – soutien expertise, accès aux soins en santé mentale
Garde d'enfants, jardinage... 3211 – pour obtenir les coordonnées de professionnels proches du domicile
Stop-Djihadisme : 0800 00 56 96

